

1914 LOGE Albert Louis

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom <u>LOGÉ</u>	
Prénoms <u>Albert Louis</u>	
Grade <u>Soldat</u>	
Corps <u>147^e Régiment d'Infanterie</u>	
N° Matricule.	<u>14991</u> au Corps — Cl. <u>1913</u>
Mort pour la France le <u>9 Septembre 1914</u> à <u>Favresse (Marne)</u>	
Genre de mort <u>Sigare au combat</u>	
Né le <u>20 décembre 1892</u> au <u>bateau</u> Département <u>Nord</u>	
Arr ^r municipal (p ^r Paris et Lyon), à défaut rue et N°. <u>{</u>	
Cet acte n'est pas à remplir par le Corps	
Jugement rendu le <u>5 octobre 1920</u> par le Tribunal de <u>Cambrai</u> assougi jugement transcrit le <u>18 octobre 1920</u> à <u>Le Cateau Nord</u>	
N° du registre d'état civil <u>101-709-1022. [26434]</u>	

Né le 20 décembre 1892 à 22 heures à Le Cateau.

Profession Garçon de magasin.

Domiciliés à Le Cateau, 10 rue Fénelon.

Fils de Logé Hénoc, journalier, 31 ans (O1861).

Et de Baudhuin Célina, fileuse, 33 ans (O1859).

Domiciliés à Le Cateau, 34 rue Fontaine à Gros Bouillon.

Marié, célibataire

Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)

Matricule 159 Classe 1912

Grade et corps: Soldat au 147^e Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France Disparu au combat le 09 septembre 1914, à l'âge de 22 ans, à Favresse (Marne)

Transcription N° 128 à Le Cateau

Sépulture non déterminée.

Monument aux Morts de Le Cateau

Détail du service Incorporé soldat de 2^e classe au 147 R.I le 10 octobre 1913; Disparu le 09 septembre 1914 à Favresse (Marne)

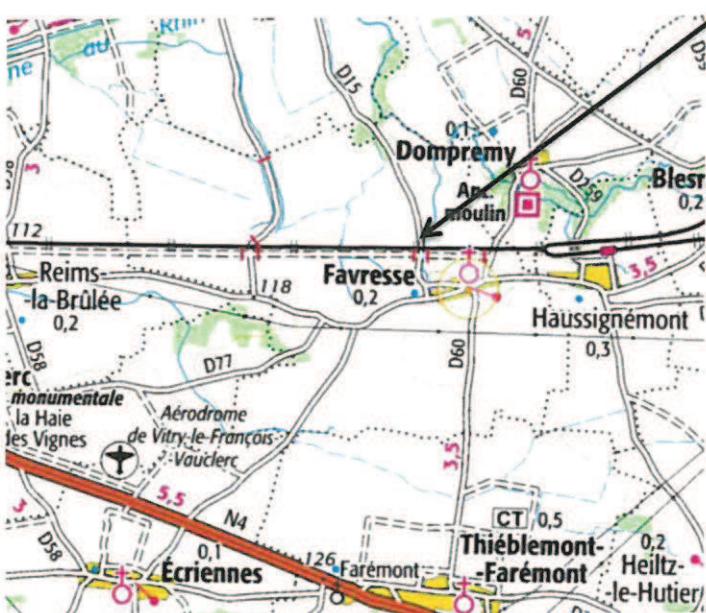
Morphologie: Cheveux châtain clair; yeux bleus; front: hauteur haute, largeur verticale; nez: base rectiligne, hauteur moyenne; visage rond; taille 1m56; Degré d'instruction générale 3.

Décoration Croix de guerre avec étoile de bronze et Médaille militaire

N° 128 Acte de transcription de Décès de LOGE Albert

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit: Jugement: Le tribunal, ouï en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Logé Albert Louis, né à Le Cateau, le vingt décembre mil huit cent quatre vingt douze, de Hénoc et de Baudhuin Célina, en son vivant garçon de magasin, demeurant à Le Cateau, soldat au cent quarante septième Régiment d'Infanterie, disparu à Favresse (Marne) le neuf septembre mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus désigné, en fixe la date au neuf septembre mil neuf cent quatorze. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Le Cateau et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent quatorze, en marge de l'acte de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le huit octobre mil neuf cent vingt en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Certeux, Président, Dufay et de Druilhe, juges, en présence de Monsieur Tassin, Substitut, Procureur de la République et assisté de G. Ledieu, commis greffier, signé: Certeux, G. Ledieu. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1^{re} instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: Illisible. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le dix huit octobre mil neuf cent vingt, dix heures du matin par Nous Charles Jounieau, Adjoint au maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat Civil. Suit la signature de l'adjoint

Localisation du lieu du décès



Favresse: Département de la Marne, Arrondissement de Vitry-le-François, Canton de Thiéblemont-Farémont.

Morts au même endroit
Le Cateau: Loge Albert;

Etaient au même régiment

Bazuel: Belgry Clément; **Catillon:** Bernard Robert, Cosse Joseph, Dematte Lucien, Harbonnier Emile, Lecerf Alfred;

La Groise: Beth René, Moreau Eugène;

Landrecies: Blanchard Pierre, Boulogne Albert, Manesse Clément, Sitz Louis, Vinoy Emile; **Le Cateau:** Alexandre Ernest, Baillon Fernand, Banse François, Blanchard Edgard, Boudoux Oscar, Carlier Emile, Danjou Eustache, Dascotte Edouard, Debailleux Rémi, Gavéraiaux Prosper, Hégo Valéry, Herbin

Louis, Husson Victor, Lacomblez Joseph, Lanotte Georges, Lejeune Edouard, Lequeux Alexandre, Leusiere Alfred, **Loge Albert:** Loiseaux Charles, Telliez Pierre, Try Edouard, Valain Edmond; **Le Pommereuil:** Bruit Emile, Isorez Léon, Manesse Eugène; **Mazinghien:** Binot Alexis; **Ors:** Harbonnier Léon, Molard Paul; **Rejet de Beaulieu:** Lacoche Henri;

Historique et combats du 147^e Régiment d'Infanterie en 1914

En 1914, Casernement à Sedan, 7e Brigade d'Infanterie, 4e Division d'Infanterie, 2e Corps d'Armée; À la 4e DI d'août 1914 à nov. 1918; Constitution en 1914: 3 bataillons; 3 citations à l'ordre de l'armée, une à la division; Fourragère verte.

1914 Ardennes: Meix, bois de Lahage, Mangiennes, Bellefontaine; Yoncq (28/08), Sainte-Menehould, Blesme, Favresse; Bataille de la Marne (5-13 sept.); Sermaize, Favresse, Vienne-le-Château (15/09); Argonne (sept.-janv.): Bagatelle, Fontaine-aux-Charmes ravin du Mortier, Fontaine-Madame.

1915 Champagne (fév. Mars): bois du Trapèze, Mesnil-lès-Hurlus; Woëvre (avr.-juin): Maizeray, les Eparges, ravin de la Mort, tranchée de Calonne puis Mouilly (août-sept.); Bataille de Champagne (oct.-nov.): Butte de Tahure, la Brosse-à-Dent.

1916 Woëvre (janv. Mars): la Selouze, Relaincourt; Verdun (avr.): bois de la Caillette; Somme: Berny en Santerre, Dompierre (août-sept.) puis Berny (oct.) puis Fresne, bois du Dragon (nov.).

1917 Lorraine (janv.-mars): forêt de Parroy; Offensive de l'Aisne (avr.-mai): cote 108, Berry-au-Bac, Misme; Verdun (juil.-déc.): Avocourt.

1918 Verdun (mars-mai): Beaumont-en-Verdunois; Chemin des Dames (mai-juin): Cuincy, bois d'Arcy, Servenay, Cramaille; Bataille de la Marne (juil. août): Monthodon, Chézy, ferme de la Fontaine Creuse, Chavenay, bois Meunière, Saint-Gilles; Champagne (sept.-oct.): Mesnil-lès-Hurlus, Croix de Marvaux; Lorraine (oct.-nov.): Croismare.

Décoration du Régiment Croix de guerre avec 3 palmes et une étoile argent, fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de guerre 1914-1918 décernées au 147^e R.I.

Le drapeau du régiment porte, cousu en lettres d'or, les inscriptions suivantes:

Goldberg 1813; Champagne 1915; La Somme 1916; Tardenois 1918

JMO du 147^e RI
Journées du 8 & 9 septembre 1914

Le 5^h une reconnaissance d'infanterie allemande s'avance sur les avant-postes du 1^{er} Bataillon, quelques coups de fusils sont échangés.

à 8h une cie de mitrailleuse allemande s'établit au débouché des boqueteaux à 100m N de la cote 122. L'intervention de ces mitrailleuses détermine un recul de la 12^e Cie et de 2 sections de la 10^e Cie qui se replient sur la sortie O. de Farsimont.

Les dispositions suivantes sont prises pour la défense.
1^e Batt. 2 cie dans les fossés de la route nationale à l'O de Farsimont face au N; 2 Cie en retraite au S-O de Farsimont.

3^e Batt. sur 2 lignes au N de Farsimont
1^e Batt. à l'O de la route Echiblement Farsimont face au N-O.

L'ennemi ne prononce aucune attaque.

à 15^h un peu plus tard l'artillerie ennemie est dirigée sur la sortie O de Farsimont.

Le 3^e Batt. se replie dans le ravin au S du village mais sur l'ordre du colonel il repart de sa position pour servir de soutien à notre artillerie.

Les 2^e et 1^e Batts. sont portés au S de Fapresse, le 2^e Batt. face à l'O, le 1^e Batt. face au N.
à 17^h ordre est donné au 1^e Batt. d'occuper Fapresse. Les 1^e et 4 Cie et les 1^e et 3^e sections de mitrailleuses pénètrent dans le village et organisent défensivement.

Un détachement de renfort provenant du dépôt du 45^e Régiment d'Infanterie à Lorquin,

est composé de 1 officier, 8 sous-officiers, 20 caporaux et 190 soldats, rejoint le Régiment à Thieblumont au cours de l'après-midi et particulièrement à la tombée de la nuit le village de Thieblumont est bombardé à plusieurs reprises par des obus de 15% qui mettent le feu à plusieurs maisons mais causent très peu de pertes.

Les différentes unités du Régiment bivouaquent sur leurs positions.

Les pertes du Régiment dans la journée du 8 sont :

Officiers	Blessés	Non blessés
8	101	119

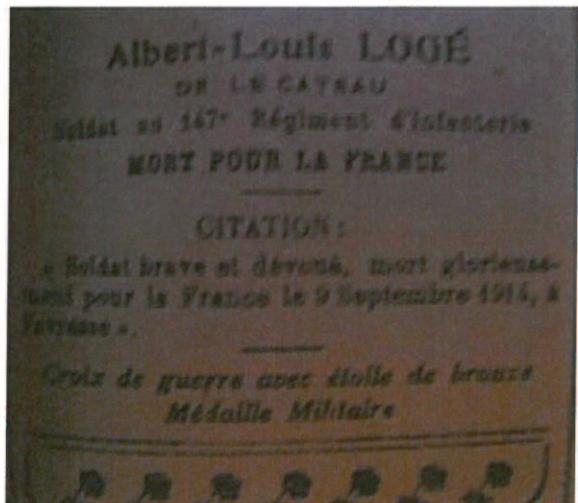
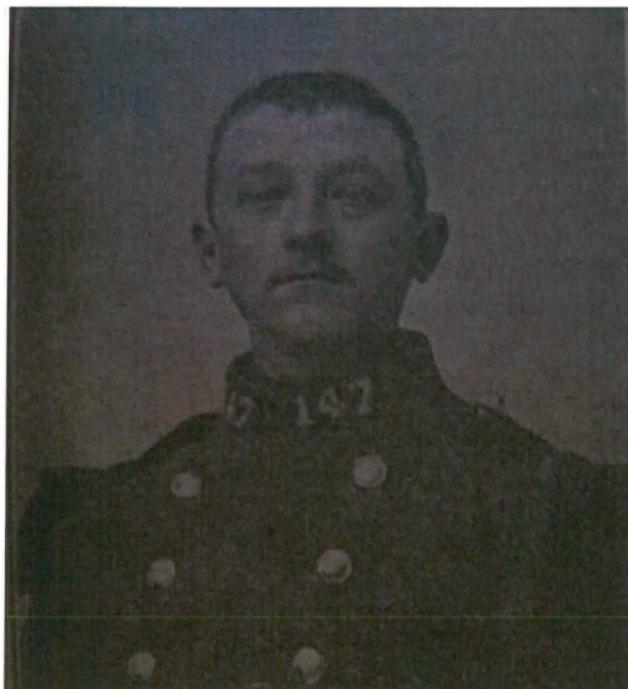
Le 9 Septembre la situation reste la même l'organisation défensive de la ligne de combat est poussée très nettement, l'ennemi ne montre aucun élément d'infanterie, mais dirige sur toutes les positions occupées un feu intermittent d'artillerie particulièrement d'obusiers de 15%.

Tirs 11^h un avion allemand survole le village de Thieblumont en déterminant des bombes et en laissant tomber un certain nombre de fusées destinées à servir d'indicateurs pour le tir de l'artillerie allemande.

Tirs 14^h un obus de 15% tombe devant la porte de la maison qui servait de poste de commandement au général comme le 7^e Brigade, plusieurs officiers sont tués, d'autres dont le général

comme la 7^e Brigade sont blessés.
Le régiment épuise ses implantations de combat
Les pertes du Régiment durant la journée du 9
soir :

tués { officiers --	Blessés { officiers 1	disparus { officiers --
troupe - 8	troupe 17	troupe ..



Texte de la carte postale :

12 février 1915

J.D. Adjudant 2^e Cie, 63^e Territorial, Secteur postal N°32

Nous sommes dans la Marne (51)

Nous campons dans la forêt dans des gourbis
faits par les boches on se croiraient chez

Buffalo c'est pittoresque. La neige tombe à plein temps et il fait froid mais tout va bien ne te fais pas de mauvais sang et reçois chérie mes tendres baisers. Jean



Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtimiste.com; Mairie de Le Cateau;